

Annexe I

Retour des dossiers de candidature

Personnels concernés	Deux exemplaires du dossier à adresser à :	Deux exemplaires du dossier à adresser à :
<p>Corps concernés</p> <p>1 - Conseillers d'administration scolaire et universitaire (Casu)</p> <p>2 - Inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN)</p> <p>3 - Personnels de direction</p> <p>4 - Attachés d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (ADAENES) et attachés principaux d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (APAENES)</p>	<p>Direction générale des ressources humaines 72, rue Regnault 75243 Paris cedex 13</p> <p>Direction de l'encadrement Bureau DE B2-1 Fax : 01 45 44 70 11 Tél. : 01 55 55 38 56</p> <p>Direction de l'encadrement Bureau DE B2-2 Fax : 01 55 55 16 70 Tél. : 01 55 55 13 09</p> <p>Direction de l'encadrement Bureau DE B2-3 Fax : 01 55 55 17 09 Tél. : 01 55 55 14 73</p> <p>Direction générale des ressources humaines Bureau DGRH C2-1 Fax : 01 55 55 16 41 Tél. : 01 55 55 36 38</p>	<p>Agence pour l'enseignement français à l'étranger</p> <p>Bureau du recrutement</p> <p>1, allée Baco BP 21 509 44015 Nantes Cedex 1</p> <p>Fax : 02 51 77 29 50</p> <p>Tél. : 02 51 77 29 23</p>